

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 10 (1934-1935)
Heft: 20

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grammes scolaires qui dépendent d'autorités rouges ... de la bravoure militaire de nos aïeux.

Il est clair que ce n'est point de cela qu'il s'agit. Pour peu qu'il sache lire, le jeune homme de 20 ans saura de lui-même qu'il est soumis à ses obligations militaires. Mais ce qu'il faut par contre, c'est inculquer à notre jeunesse les motifs pour lesquels la défense nationale est nécessaire à la Suisse, non seulement en raison de ses obligations internationales qu'elle a reconnues, mais encore et surtout en raison de la situation actuelle, du maintien de notre patrimoine, de la défense de nos intérêts. A ce titre, notre jeunesse n'est nullement orientée. Et c'est une très grave lacune. Ce n'est pas l'existence de l'armée qu'il faut apprendre au futur citoyen, mais les raisons d'être de cette institution de protection et de défense nationale naturelle. Il y aurait lieu de faire comprendre à cette jeunesse qui constituera demain les forces vives du pays, que l'avenir est aux peuples qui savent par leur énergie et la saine compréhension qu'ils ont des réalités, parer aux dangers que les guettent.

Ce danger, pour la Suisse, est plus grave et plus réel en ce temps, qu'il ne le fut avant 1914. Seuls le maintien et l'amélioration de notre défense nationale pourront éviter à notre territoire une invasion cruelle, qui marquerait non seulement l'effondrement économique de la nation, mais encore et surtout la mort de milliers d'hommes et celle de milliers de civils à l'arrière. Il faut que notre jeunesse, qui serait elle aussi la première victime d'une situation aussi tragique, comprenne sans retard que toute résistance à ce principe de défense nationale, qui n'est rien d'autre que la notion de « conservation », est à la fois une lâcheté et le fait d'une inconscience lourde de conséquences. Ce ne seront point les animateurs de mouvements pacifistes, les glorieux défenseurs de l'antimilitarisme communiste, les utopistes et les craintifs par définition, qui seront à la frontière le jour de l'invasion. Seule une armée capable nous préservera d'un désastre.

Voilà ce qui devrait être dit et enseigné à notre jeunesse scolaire, à nos milliers de jeunes gens qui demain devront porter l'uniforme et servir le drapeau. Et dans la majorité des classes, ce n'est pas fait, non pas certes par ordre supérieur — à part les exceptions dont nous parlions plus haut — mais parce qu'à notre époque, par une fausse « neutralité » en matière d'enseignement, on aime mieux laisser planer le doute dans de jeunes cerveaux, laisser ces derniers acquérir par eux-mêmes une opinion, plutôt que d'enseigner ce qui est, avec force et franchise.

Nos instituteurs ne sont pas responsables de cette lacune. Plusieurs même, nous le savons, parent résolument au danger qu'ils ressentent et font leur devoir d'éducateurs patriotes. Mais il conviendrait qu'une loi vienne combler cette lacune à l'éducation nationale de notre peuple. On nous objectera que les cantons sont seuls responsables chez nous de l'instruction primaire et secondaire de notre jeunesse. Puisque tel est le cas, et en raison de l'importance indéniable de la question, une conférence des chefs de Départements cantonaux de l'Instruction publique ne pourrait-elle jeter les bases d'une action dans cet ordre d'idées? Ou bien préférera-t-on laisser de jeunes cerveaux se contaminer au contact d'idées utopiques et nettement défaitistes?

L'heure est grave, certes, et ce problème est plus important qu'il pourrait paraître à première vue. Cette éducation à l'école, en cette époque où tout doit être entrepris pour la sécurité du pays et son avenir, contre l'ennemi intérieur — le communisme — et l'ennemi ex-

térieur — un envahisseur éventuel —, fait indiscutablement partie du principe de la défense nationale.

En songeant à ce grave problème de l'éducation patriotique de nos jeunes générations nous tenons à citer un passage d'un discours récent du Maréchal Pétain, qui précisa: « Convaincre les éducateurs de leur haute responsabilité devant l'Etat, *établir la charte de l'enseignement patriotique à l'école*, instituer en quelque sorte la surveillance et le contrôle de cet enseignement à travers la nation, en un mot préciser et fixer les devoirs de tous, accorder en revanche aux maîtres la considération, le prestige, la place privilégiée que méritent la noblesse et l'étendue de leur mission, tels pourraient être les traits généraux d'un programme capable d'assurer à notre jeunesse *le bénéfice d'une doctrine virile*, exaltant l'effort collectif, *l'intérêt national*, les gloires et les destins de la Patrie. »

Il est parfaitement possible, même auprès de jeunes gens parfois insoucians, en raison de leur âge, de créer et de susciter un mouvement d'opinion, en commentant les besoins impérieux de la défense nationale. Et pourquoi nos partis nationaux n'accepteraient-ils pas de défendre un tel principe? Ne votent-ils pas, car la situation l'ordonne, les crédits militaires aux chambres? Pourquoi ne suivraient-ils pas une ligne de conduite identique dans l'ordre moral? En reviendrait-on encore à cette fameuse formule du « militarisme » qu'il ne faut pas exalter, formule chère à la propagande anti-nationale? L'Allemagne, l'Italie, et même cette Russie soviétique, citée chaque jour en exemple par nos internationaux et socialistes, ne suivent-elles pas précisément cette ligne de conduite dont elles ont pu reconnaître la force et la valeur?

Ce problème, nous ne craignons pas de le prétendre, est d'une actualité de plus en plus grande. Mais pour en saisir le véritable intérêt, il serait bon de ne pas attendre le jour où le tocsin retentira dans le pays. Il serait alors un peu tard de comprendre que notre défense nationale avait, à côté de ses exigences matérielles, des nécessités d'ordre moral. (Revue Militaire Suisse.) *E. Naef.*

Petites nouvelles

M. Léonhard Ragaz, ancien professeur de théologie, cherche à tout propos à démontrer dans sa revue « religieuse » qu'il existe en Suisse un dangereux esprit de militarisme. Du laborieux travail de son cerveau vient de jaillir la lumière; car ce curieux citoyen a découvert une nouvelle preuve, flagrante et irréfutable, de l'existence de ce militarisme.

Voilà pourquoi l'on peut lire ce qui suit dans la revue « Neue Wege » éditée par ce professeur à la manque: « Pour prouver que cet esprit militaire existe, il suffit de rappeler que, comme par un fait exprès, tous les journaux du pays publient chaque année, immédiatement après les fêtes de Noël, le nouveau programme des écoles et cours militaires, et les promotions dans le corps des officiers. Il semble donc qu'on cherche par ce moyen à démontrer que là seulement réside la vérité, et que la « paix sur la terre » n'est qu'une fable à l'usage des enfants. »

La coïncidence est vraiment troublante, illustre professeur, et merci de nous l'avoir signalée! Il faut être à bout d'arguments pour nous servir de telles sornettes, mais que ne trouverait-on pas pour faire du tort à l'armée? Il est évident que la presse doit publier les mutations et le tableau des écoles à l'époque où ceux-ci paraissent et il est certainement préférable de publier le tableau des écoles et cours avant que ceux-ci aient eu lieu. A moins que le professeur, à l'imagination si fertile, ne trouve une autre solution? Mais ni le service de l'EMG, ni le Département militaire, ni même le Conseil fédéral ne peuvent être rendus responsables de ce que le renouvellement de l'année tombe, huit jours après Noël! Quel dommage!

★

Sous la signature J. P., la « Revue » de Lausanne publie l'article suivant, bien fait pour éclairer la religion de ceux qui croient encore à la sincérité de nos antimilitaristes:

« Quand il s'est agi de voter sur la légère augmentation de la durée des courtes écoles de recrues suisses, nos socialistes ont rempli l'atmosphère de sourds gémissements. Levant des bras implorants dans l'azur pacifique de notre ciel, ils ont versé des larmes sur l'abominable esprit militariste suisse.

Avons-nous, dans un coin de nos paisibles contrées, le moindre défilé, ils se voilent la face et crient au scandale! Achète-t-on quelques avions militaires, les voilà saisis d'une horreur généreuse et sacrée! Parle-t-on de plusieurs de nos armes (FM, mitr., mortiers, canons d'inf.) qui se fabriquent presque entièrement chez nous, ils retroussent des babines éccourées.

Ces mêmes farouches antimilitaristes, envoyés en U.R.S.S., changent avec allégresse leur fusil d'épaule:

Le matériel de guerre fabriqué par les Soviets? Il est la preuve de la qualification des ouvriers de l'U.R.S.S.! Les grandes parades militaires où l'on acclame Voroschiloff et son superbe cheval brun, ça devient du beau sport! Les centaines de tanks qui défilent à toute vitesse, les mille avions de guerre qui déchirent l'air, ça c'est mignon et excitant!

Il est vrai que les fanfares militaires jouent l'*Internationale*, mélodie sur laquelle les camarades soldats défilent avec une belle discipline. C'est la seule conquête du pacifisme en U.R.S.S. Si c'était pour en arriver là! ... O Jaurès, où es-tu!

Vous croyez que j'exagère un peu? Pas le moins du monde. Voici un passage, textuel, du récit enthousiaste qu'envoie au « Droit du peuple » M. Roger Schopfer, un des plus fougueux jeunes militants socialistes lausannois, actuellement en tournée d'initiation en Russie:

Ce n'est qu'après une bonne heure de marche que les délégués arrivent sur les gradins qui leur sont réservés à droite du mausolée de Lénine. Sur la place Rouge, plusieurs régiments attendent que leur chef Voroschiloff les passe en revue. A 10 h. précises ce dernier sort du Kremlin, montant un superbe cheval brun. Durant un quart d'heure environ il parcourt la place et les nombreuses rues environnantes où sont massées les troupes qui prendront part à la parade. A son passage, il est ovationné par les soldats et la foule. Pendant ce temps, les membres du gouvernement prennent place sur le mausolée de Lénine où Voroschiloff les rejoint ensuite. Il prononce un discours puis les fanfares militaires groupant plus de 600 exécutants se placent face au mausolée. Elles jouent l'« Internationale » et la parade commence.

Ce sont d'abord les régiments à pied, les marins, les ouvriers armés, la milice, les élèves des académies militaires, les aviateurs, etc. Puis la cavalerie et l'armée motorisée. Le défilé de ces troupes a duré une heure.

Puis le bourdonnement des avions et des tanks de tous les modèles se fait entendre. Au loin se détache sur le ciel gris la première escadrille d'avions de bombardement conduite par le « Maxime Gorki ». Sur la place, des centaines de tanks passent à une vitesse surprenante. Dans le ciel les avions toujours plus rapides se succèdent par escadrilles de 84 appareils. L'impression qui se dégage de cette force est fantastique. Plus de mille avions déchirent l'air, rasant les murs du Kremlin et disparaissent dans la lumière grise. Et tout ce matériel est entièrement de fabrication soviétique. C'est là une preuve certaine de la qualification des ouvriers de l'U.R.S.S.

Maintenant, lecteurs, à vous de conclure! ... Tout cela serait prodigieusement divertissant, si ça n'était pas très dangereux ...

Humor — Humour

Füsilier Hotz zu seinem Nebenmann im Kantonement:
« Du Waser, weißt du, in welchem Jahr es der best' Wi g'geh hätt? »

Füsilier Waser: « Nei! »

Füsilier Hotz: « P' sebem Jahr, wo du uf d'Welt cho bist, do hätt die ganz Welt en 'Aff' übercho! »

Die Schwiegermutter.

Jüngst hat der Hauptmann uns erzählt,
Das Val Cluozza sei erwählt,
Daß Füchse, Rehe, alles Wild
Hier ungestört ihr Dasein find.
Fällt auch die stärkste Tanne um,
So kümmert sich kein Mensch darum.
Und während er so spricht mit Fleiß,
Sagt hinter mir ein Mann ganz leis:
« Das wär ein Platz, ein guter —
Für meine Schwiegermutter. »

(Im Fremdenbuch Blockhaus Val Cluozza, Nationalpark.
Aus « Die Grenzbesetzung 1914/1918. »)



Rekrutenschulen.

Artillerie.

- Vom 19. Juli — 3. Okt. (F.-Art.-R. 9 und 10), Frauenfeld.
- Vom 19. Juli — 3. Okt. (F.-Art.-R. 3 und 4), Bülach.
- Vom 19. Juli — 3. Okt. (Geb.-Art.), Sitten.
- Vom 18. Juli — 2. Okt. (Bal.-Kpn.), Bern.
- Vom 19. Juli — 3. Okt. (Fest.-Art.-Abt. 5, Fest.-Art.-Kp. 15, Scheinw.-Rekr.), Mte. Ceneri.

Offiziersschulen.

Infanterie.

- 4. Division vom 29. Juli — 31. Okt., Luzern.
- 5. Division vom 29. Juli — 31. Okt., Zürich.

Artillerie.

- Vom 19. Juli — 2. Nov. (alle Art.-gattungen), Thun und andere.

Genietruppe.

- Vom 19. Juli — 2. Nov., I. Teil Brugg, II. Teil Thun.

Sanitätstruppe.

- Vom 2. Juli — 17. August, Basel.

Unteroffiziersschulen.

- Spezialkurs f. Bat.-Büchsenmacher 24. Juni — 6. Juli, Bern W.F. Fliegertruppe.

- Vom 16. Juli — 21. August, Dübendorf.

Sanitätstruppe.

- Gefreitenschule vom 19. Juli — 17. August, Basel.

Wiederholungskurse.

1. Division:

- Sap.-Bat. I vom 1.—13. Juli.
- Tg.-Kp. I vom 1.—13. Juli.
- Geb.-Tg.-Kp. II vom 1.—13. Juli.
- San.-Abt. I vom 1.—13. Juli.
- Geb.-San.-Abt. II vom 1.—13. Juli.

3. Division:

- I, II und IV/89 vom 24. Juni — 6. Juli.
- III/89 vom 21. Juni — 3. Juli.
- Sch. I.-Kp. 1/3 vom 24. Juni — 6. Juli.
- San.-Abt. 3 vom 8.—20. Juli.
- Vpf.-Abt. 3 vom 15.—27. Juli.
- Geb.-Tr.-Kol. 1/3 vom 22. Juli — 3. August.

4. Division:

- Geb.-Tr.-Kol. 1/4 vom 22. Juli — 3. August (mit I.-R.-S. III/4).

5. Division:

- Geb.-Tr.-Kol. 1/5 vom 22. Juli — 3. August (mit I.-R.-S. IV/5).

6. Division:

- Sch.-I.-Kp. 1/6 vom 22. Juli — 3. August.

Festungsbesatzung St. Gotthard:

- Geb.-Mitr.-Abt. 1 vom 1.—13. Juli.
- Geb.-Mitr.-Abt. 2 vom 15.—27. Juli.
- Sch. Mot.-Kan.-Bttr. 22 vom 17. Juli — 1. August.
- Geb.-Scheiw.-Kp. IV vom 28. Juni — 13. Juli.
- Geb.-Scheiw.-Kp. V vom 12.—27. Juli.
- Geb.-Tg.-Kp. 17 vom 29. Juli — 10. August.
- Geb.-Tg.-Kp. 18 vom 29. Juli — 10. August.
- Vpf.-Kp. VIII vom 15.—27. Juli.

Armeetruppen:

- Pont.-Bat. I vom 1.—13. Juli.
- Pont.-Bat. II vom 15.—27. Juli.
- Pont.-Bat. III vom 29. Juli — 10. August.
- Min.-Kp. III vom 15.—27. Juli.
- Min.-Kp. IV vom 29. Juli — 10. August.
- Jagd-Fl.-Kp. 14 vom 11.—26. Juli.
- Jagd-Fl.-Kp. 15 vom 26. Juli — 10. August.

Landwehr.

3. Division:

- I.-R. 44 vom 8.—20. Juli.
- Vpf.-Kpn. I, II/3 vom 15.—27. Juli.
- Geb.-Vpf.-Kp. III/3 vom 15.—27. Juli.
- Vpf.-Kp. IV/3 vom 15.—27. Juli.

St. Gotthard:

- Sch. Mot.-Kan.-Bttr. 22 vom 17.—29. Juli.
- Geb.-Scheiw.-Kp. 4 vom 1.—13. Juli.